**DEMANDE D’AUDIENCE DE RÈGLEMENT JUDICIAIRE EXÉCUTOIRE DES DIFFÉRENDS (formule de demande et de consentement)**

Numéro de dossier du greffe :

**ENTRE:**                  \_  \_\_\_\_\_ et                  \_  \_\_\_\_\_
 Requérant(e)(s) Intimé(e)(s)

**DEMANDE :**
Je soussigné(e),                \_\_\_\_     , le/la requérant(e)/intimé(e) (*préciser la partie concernée*),

* demande une audience de règlement judiciaire exécutoire des différends

- ou -
* accepte une demande d'audience de règlement judiciaire exécutoire des différends

**Partie A – Questions en litige résolues**

*Cochez les questions en litige qui ont déjà été résolues de façon définitive (par ordonnance du tribunal, accord ou consentement) :*

* Rôle parental (y compris la responsabilité décisionnelle, les horaires de résidence ou les contacts)
* Pension alimentaire pour enfants
* Pension alimentaire pour époux
* Partage des biens
* Autre : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Partie B – Questions en suspens**

*Cochez les questions en litige qui doivent encore être résolues et donnez-en une brève description :*

Rôle parental \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Pension alimentaire pour enfants \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Pension alimentaire pour époux \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Partage des biens \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

 Autre \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Partie C – Engagements**

Pour demander une audience de règlement judiciaire exécutoire des différends, vous devez accepter ce qui suit :

* Je signifierai à l'autre partie et déposerai auprès du tribunal un affidavit d'au plus dix pages au moins 20 jours avant l'audience (pour le requérant ou l'auteur de la motion) et au moins dix jours avant l'audience (pour le défendeur ou la partie intimée). Lorsque cela s’avère nécessaire pour fournir une répondre relativement à de nouveaux renseignements soulevés par le défendeur ou la partie intimée, le requérant ou l'auteur de la motion peut déposer un affidavit en réponse d’au plus quatre pages au moins cinq jours avant l'audience.
* Je comprends que si je ne l'ai pas déjà fait, il me sera demandé au début de l'audience de confirmer par une déclaration sous serment ou par une affirmation solennelle que tout ce qui est inclus dans mon affidavit et dit à l'audience est exact, car le juge pourra s'y fier lorsqu'il rendra une décision définitive. Je comprends que le fait de faire une fausse déclaration sous serment ou sous affirmation solennelle constitue une infraction.
* Ce processus n'est pas opportun lorsque les parties souhaitent que le juge examine plus de quelques affaires. Si j'ai l'intention d’invoquer de la jurisprudence pendant l'audience, je fournirai les décisions avec mon affidavit, avec un hyperlien vers CanLII.
* En plus de mon affidavit, je fournirai à l'autre partie une proposition complète pour résoudre chaque question en suspens, sous la forme d'un projet d'ordonnance, dans une formule qui peut être modifiée par le juge. Les parties sont encouragées à utiliser les articles appropriés du procès-verbal de transaction standard pour les aider à préparer ce document, qui sera disponible sur le site Web de la Simcoe County Law Association (<https://scla.ca>). Les parties ne doivent pas inclure dans leurs projets d'ordonnance des mesures de redressement qui n'ont pas été demandées dans les actes de procédure. Les propositions des parties seront examinées par le juge au cours de l'audience et traitées comme des offres de règlement si l'une des parties demande des dépens contre l'autre partie à la fin de l'audience (voir les articles 18 et 24 des *Règles en matière de droit de la famille*).
* Je tiendrai mes renseignements financiers à jour en m'assurant que mon état financier et mes états des biens familiaux nets sont conformes aux paragraphes 13 (12), (14) et (15) des *Règles en matière de droit de la famille*. Cela signifie que je dois immédiatement corriger toute erreur. Lorsque des questions financières doivent être traitées dans le cadre du règlement judiciaire exécutoire des différends, au moins 30 jours avant l'audience, je dois également (i) mettre à jour mes états financiers et mes états des biens familiaux nets ou (ii) confirmer par écrit qu'il n'y a aucun changement aux états financiers et aux états des biens familiaux nets déposés précédemment.
* J'effectuerai toutes mes divulgations avant l'audience et j'apporterai au tribunal toutes mes pièces justificatives, y compris les renseignements qui ont été utilisés pour préparer mon état financier. Je comprends que le tribunal ou l'autre partie peut souhaiter examiner ces documents et que si je ne les ai pas à disposition lors de l'audience, cela pourrait être retenu contre moi lors du prononcé de la décision du tribunal.

J'informerai rapidement le tribunal si un règlement a été conclu sur l'une ou l'ensemble des questions en litige avant la date de l'audience, en communiquant avec le coordonnateur des procès.

**Partie D – Consentement**

Afin de pouvoir obtenir une audience de règlement judiciaire exécutoire des différends, vous devez également convenir de ce qui suit :

* J'ai lu l’avis de pratique et l’avis à la profession et je comprends le processus de règlement judiciaire exécutoire des différends.
* Je comprends que je renonce à mon droit de faire trancher mon affaire de façon définitive lors d'un procès. Je demande plutôt au juge d'adopter une approche moins formelle pour résoudre les questions en suspens. Je comprends que le juge pourra directement poser des questions au cours de l'audience pour obtenir les renseignements nécessaires relativement aux points en litige.
* Je comprends que lors de mon audience, le juge n'est pas lié par les règles traditionnelles de la preuve et qu'il peut recevoir et utiliser toute information crédible que l'une ou l'autre des parties a soumise au tribunal et qui est pertinente au regard des questions en litige.
* J'accepte de renoncer à tous les droits que j'aurais autrement pour (i) assurer l'application stricte des règles traditionnelles de la preuve et (ii) suivre les règles traditionnelles de la preuve concernant l'examen principal ou le contre-interrogatoire des parties ou de tout témoin.
* J'accepte et demande que le même juge préside l’étape de résolution de l'audience de règlement judiciaire exécutoire des différends et, si nécessaire, prenne la décision finale concernant les questions qui restent en litige. Le juge sera donc au courant de toutes les propositions que j'ai faites au cours du processus.
* Je renonce expressément à l’application du paragraphe 24 (17) des *Règles* et à tout droit de m'opposer à l'audience parce que le juge qui préside a aidé les parties à discuter d'un règlement avant de rendre une décision. Je comprends que je ne serai pas autorisé(e) à retirer mon consentement après le début de l'audience de règlement judiciaire exécutoire des différends.
* Je comprends que le juge présidant l'audience aura le même pouvoir qu'un juge appelé lors d'un procès à rendre des ordonnances définitives sur toutes les questions de droit ou de fait relatives à l'admission des preuves ou à la détermination des questions en litige.
* Je comprends que le tribunal peut s'appuyer sur des rapports préparés par des professionnels indépendants, y compris le Bureau de l'avocat des enfants, à condition que le rapport ait été divulgué au moins 30 jours avant l'audience. Je comprends également que le professionnel n'aura pas à assister à l'audience, sauf si le juge l'exige, et que le juge déterminera le poids approprié à accorder à de tels rapports.
* Je comprends que, si les enfants sont représentés par un avocat, celui-ci peut fournir des renseignements au tribunal directement lors de l'audience, sans que les enfants soient présents. Cela peut inclure des renseignements sur les déclarations des enfants concernant leurs opinions et leurs préférences. Le juge présidant l'audience aura toute latitude pour décider du poids à accorder à ces renseignements, le cas échéant.

**Partie E – Conseils juridiques**

***À NOTER*** *:* ***IL EST FORTEMENT CONSEILLÉ D’OBTENIR UN AVIS JURIDIQUE AVANT DE REMPLIR LA PRÉSENTE FORMULE****. Si vous n'avez pas votre propre avocat, le Centre d'information sur le droit de la famille (CIDF) peut vous aider à trouver des avocats capables de vous fournir de l’assistance, dont des avocats offrant des « services juridiques dégroupés », que vous pouvez consulter à un coût réduit. Vous pouvez obtenir des renseignements sur le processus en appelant Aide juridique Ontario. Si vous êtes financièrement admissible, vous pourrez peut-être discuter de vos options avec un avocat de service lors d'une conférence relative à la cause ou avec l'avocat-conseil de l'aide juridique disponible par l'intermédiaire du CIDF.*

 Coordonnées du CIDF :

Barrie : barrieflic@gmail.com

Peterborough : Brenda.Kotras@flic.kfcas.ca

Lindsay : Kathy.Dunne@flic.kfcas.ca;

Cobourg : Monica.Walsh@flic.kfcas.ca

Oshawa : [durhammediationcentre.org](https://www.durhammediationcentre.org/)

Aide juridique Ontario : 1 888 616-0119, poste 18

*Fournissez les renseignements concernant votre conseiller juridique et/ou de votre représentation ci-dessous :*

* Je suis actuellement représenté(e) par (*nom de l'avocat*) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.
* L'avocat susnommé me représentera à l'audience.
* Je serai représenté(e) par (*nom d'un autre avocat*) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ à l'audience.
* Je me représenterai moi-même à l'audience.
* Je ne suis actuellement pas représenté(e) par un avocat.
* J'ai reçu des conseils concernant la présente formule de demande et de consentement et de règlement judiciaire exécutoire des différends de la part de (*nom de l'avocat*) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ ; ou
* Bien qu'on m'ait été conseillé de demander un avis juridique concernant cette demande et ce consentement, j'ai choisi de ne pas le faire.

**ET**

* Je serai représenté(e) par (*nom de l'avocat*) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ à l'audience; ou
* je me représenterai moi-même à l'audience.

Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Témoin : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ 2022

Nom de l'avocat (le cas échéant) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature de l'avocat (le cas échéant) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ 2022